# L'INFO BOURG

Comité populaire Saint-Jean-Baptiste 418-522-0454

Le journal du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste | www.compop.net | Vol. 25, no. 2 | Printemps 2013









Retour de **Faubourg** Saint-Jean en fête

Page 15

Lundi 19 H PUB QUIZ DE QUÉBEC Mercredi 20 H LA VIE

La vitrine d'improvisation éclatée

Mardi 22 H NRJAM

geudi 21H30 KARAOKE

Scène ouverte

Jeu questionnaire

Choisis ta tune!

Les soirs de semaine, c'est à la Ninkasi du Faubourg que ça se passe.

811, rue Saint-Jean, Québec • 418.529.8538 • www.ninkasi.ca • info@ninkasi.ca







# L'INFO BOURG

Journal de quartier publié à 7 000 exemplaires, cinq fois par an depuis 1990, L'Infobourg est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et auteures. Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro : Nicolas Lefebvre Legault, Agathe Légaré, Marie-France Hupé et Yvon Boisclair.

Veuillez noter que notre politique d'information est sur le site web du Compop: www.compop.net/

Correction: Catherine Duchesneau Mots croisés : Agathe Légaré

Photographie (sauf indication contraire), infographie et publicité: Nicolas Lefebvre Legault (418-522-0454)

Adresse: 780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 1P9

Tél.: 418-522-0454 Télec.: 418-522-0959 Site Web: www.compop.net

Courriel: comite.populaire@videotron.ca

La publicité est la principale source de revenus de L'Infobourg. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, Centraide, le Fonds de solidarité des groupes populaires et par des activités d'autofinancement.

72\$ pour une carte d'affaire

personnes dans le quartier

Annoncez-vous dans L'INFO 🦪 + d'infos : 418-522-0454 BOURG



(NLL) Le 21 mars dernier, au Petit Impérial de Québec, le Fonds de solidarité des groupes populaires a lancé avec succès sa campagne 2013 avec un spectacle d'humour engagé de Léo-Paul Lauzon. Une centaine de militantes et de militants sont venus rire des riches et des puissants tout en soutenant une bonne cause. Rappelons que le Fonds de solidarité des groupes populaires aide à financer huit groupes populaires de

défense de droits du centre-ville de Québec, dont le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, l'éditeur de L'Infobourg. On peut faire un don déductible d'impôt en ligne à www.fsgpq.org ou envoyer un chèque à Fonds de solidarité des groupes populaires de Québec (301, rue Carillon, Québec, Québec, G1K 5B3).

Photo: Cynthia Bouchard



#### Jean-Philippe Leblanc-Latouche

"Une approche multidisciplinaire adaptée à la globalité de l'être humain"

- Praticien en ostéopathie
- Posturologie
- Somatothérapeute
- Orthothérapeute
- Massothérapeute

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

444, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 250

418.440.6426

Reçu pour assurances 20\$ de rabais lors de votre première visite



# BONNET D'ÂNE

**AMBIANCE DE QUARTIER** 



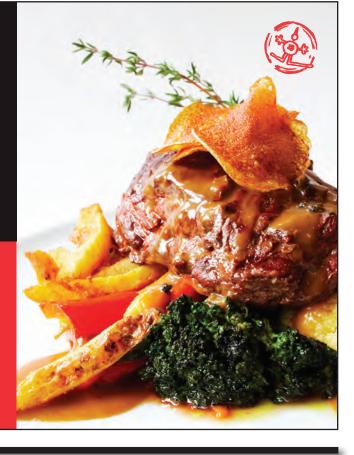
## CAFE - BISTRO

298, St-Jean, Québec 418 647 3031 aubonnetdane.com

fb: cafeaubonnetdane.fc

**Burgers \* Canard \* Pâtes \* Pizzas** Salades \* Saumon \* Steak & frites Etc. **Mets pour emporter \* Menu pour enfants** Vins au verre \* 5 à 7

Déjeuners tous les jours



## Cabane à sucre à saveur sociale dans Saint-Jean-Baptiste



(La rédaction) Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste a organisé le 7 avril une cabane à sucre au parc Berthelot pour discuter d'enjeux de quartier avec la population locale. Environ 200 personnes sont passées se sucrer le bec et jaser de l'avenir du logement social dans le quartier et de nouveaux projets de rues partagées.

#### Menace sur les logements sociaux

Les logements sociaux du quartier sont au coeur du dispositif garantissant une certaine mixité sociale dans le faubourg Saint-Jean-Baptiste. Or, une menace pèse sur les logements conquis au fil des ans dans le quartier. En effet, le gouvernement fédéral se retire progressivement du financement des projets d'habitation réalisés avant 1994. Ces subventions fédérales permettent notamment d'y loger des ménages à très faible revenu.

« Dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, 361 logements coopératifs et 265 logements publics (surtout HLM) sont touchés », révèle Nicolas Lefebvre Legault, coordonnateur du Comité populaire. « Si Saint-Jean-Baptiste devait perdre 76 % de ses logements sociaux, c'est la face même du quartier qui changerait », dénonce le militant. Notons que le retrait du fédéral a déjà un impact dans le quartier. Plusieurs coopératives d'habitation qui approchent de la date de fin d'octroi des subventions ne sélectionnent plus de locataires gagnant moins de 16 000 \$ par an, de peur de louer des logements à des gens incapables d'assumer le coût des loyers lorsque ceux-ci ne seront plus subventionnés. « Le retrait du fédéral fait déjà mal. C'est pourquoi le Comité populaire en fait une priorité », indique le coordonnateur de l'organisme.

Le Comité populaire a profité de la cabane à sucre pour lancer une large campagne d'information auprès des locataires concernés. La campagne a culminé lors de la grande manifestation à Québec, organisée par le FRAPRU le 11 mai dernier.

La bataille sera rude et longue. Si Ottawa fait la sourde oreille, le Comité populaire se tournera vers Québec. Il faut absolument que les subventions qui permettent de loger des locataires à faible revenu soient maintenues.

#### Rues partagées

La lutte pour le droit au logement n'est évidemment pas la seule préoccupation du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste. « Notre groupe travaille aussi sur des projets concrets pour le faubourg et nous avons profité de l'événement pour en parler avec les gens et recueillir leurs commentaires », a indiqué Mathieu Houle-Courcelles, organisateur communautaire au Comité. Un projet de rues partagées sur les rues des Zouaves, de la Chevrotière et du Marché-Berthelot a notamment été présenté.

## Un stationnement illégal au Patro

(NLL) Le 7 février dernier, la cour d'appel a confirmé le jugement de la cour municipale dans le litige opposant Les immeubles Jacques Robitaille et la Ville de Québec dans le dossier du stationnement illégal sur le site de l'ancien Patro Saint-Vincent-de-Paul. Les deux parties convenaient que le

stationnement à cet endroit n'était pas permis. Pour pouvoir en poursuivre l'exploitation, Jacques Robitaille devait prouver le droit acquis, ce qu'il fut incapable de faire. Victoire pour la Ville, donc, et conséquence pour le célèbre hôtelier? Un gros 200 \$ d'amende. On ne sait trop s'il faut en rire ou en pleurer.

## Retrait du fédéral du logement social

## Les sommes en jeu

(NLL) Combien compte sauver le gouvernement fédéral en mettant fin à ses subventions aux logements sociaux construits avant 1994? Combien cela représente pour le Québec? Pour les locataires?

Les subventions fédérales, qui prendront progressivement fin d'ici 2032, au rythme de la fin des hypothèques, représentent un montant global de 1,7 milliard \$ par année à l'échelle du Canada. Il s'agit à peine de 1 % du budget fédéral. Le Québec, pour sa part, aura perdu 394 millions \$ par an lorsque toutes les ententes de financement à long terme auront pris fin.

#### Impact pour les locataires

L'impact ne sera pas nécessairement le même pour tous les locataires. Dans le cas des coopératives d'habitation et des OSBL, si le gouvernement du Québec ne prend pas la relève, la fin des subventions se traduira tout simplement en hausse de loyer pour les ménages à faible revenu qui recevaient un supplément au loyer ou l'équivalent. Le choc pourrait être très dur. Dans les logements qui ne sont déjà plus subventionnés par le fédéral, des locataires ont vu leur loyer augmenter de 200 \$ par mois.

Il n'y a toutefois pas de certitudes dans le cas des HLM. En effet, ces logements sont déjà sous la responsabilité du gouvernement québécois. Dans la plupart des cas, c'est la Société d'habitation du Québec (SHQ) qui en restera propriétaire. La fin des subventions fédérales aura pour conséquence de refiler la facture entière au gouvernement québécois, qui ne paie présentement qu'une partie des coûts des HLM et des suppléments au loyer. La SHQ évalue le manque à gagner global à 130 millions \$ par an.

## Incertitude

Le gouvernement du Québec acceptera-t-il de payer seul ces factures? Voudra-t-il au contraire les partager avec les locataires à faible revenu qui habitent les logements sociaux? Cela se soldera-t-il par une hausse de loyer? Si oui, de combien? Tout cela est inquiétant et pourrait être évité si le gouvernement fédéral maintenait sa contribution financière (et il en a les moyens).



Une cinquantaine de membres du FRAPRU a rendu visite au ministre fédéral Steven Blaney à Lévis, le 26 mars dernier pour essayer de le sensibiliser à la cause des locataires de logements sociaux. On reconnaît Madeleine Ménard, du Comité populaire, et Ronald Lachapelle, du Comité des citoyen-ne-s du quartier Saint-Sauveur. (Photo : Véronique

(La rédaction) Une trentaine de personnes ont participé à la toute première « Promenade de Jane », organisée dans le faubourg le 4 mai dernier.

Les Promenades de Jane (Jane's Walk - janeswalk.net) sont des visites gratuites de quartier effectuées par des résidantes et résidants qui explorent leur environnement urbain avec un regard citoyen. Celle de Saint-Jean-Baptiste portait sur le thème des rues partagées.

Depuis leur début, en 2007, les Promenades de Jane ont lieu la première fin de semaine du mois de mai en l'honneur de Jane Jacobs, urbaniste et militante américaine influente. Elles se déroulent dans plus de 85 villes et 17 pays.

L'objectif est de favoriser une compréhension globale du fonctionnement et du développement de nos villes et de



Par Agathe Légaré

Vous avez mal au genou et ne pouvez pas participer à une manifestation, par exemple contre les coupes à l'aide sociale? Qu'à cela ne tienne! Vous pouvez toujours faire connaître votre opinion en signant une pétition en ligne.

Plusieurs sites web proposent cette option, mais le plus recommandable, à mon avis, est celui de l'Assemblée nationale (il offre l'avantage de garantir que les pétitions qu'on y signe sont bel et bien déposées devant les députés)...

Au moment où j'écris ces lignes, au début du mois d'avril, il y a d'intéressantes pétitions électroniques encore ouvertes sur le site Internet de l'Assemblée nationale : « Abandon des coupes annoncées à l'aide sociale » (députée intermédiaire, c'est-à-dire celle qui déposera la pétition, Madame Françoise David), « Annulation des accusations et des peines reçues lors de la grève étudiante » (députée intermédiaire, Madame Françoise David) et « Abandon des coupes au budget des services de garde annoncées récemment » (députée intermédiaire, Madame Danielle St-Amand).

Allez donc visiter le site : www.assnat.qc.ca/fr/exprimezvotre-opinion/petition/signerpetition/index.html

#### Comment lancer une pétition?

Le site de l'Assemblée nationale précise les règles générales pour lancer une pétition sur support papier ou sur support électronique. Retenez celles-ci concernant le contenu :

- La pétition doit être rédigée en des termes modérés, mesurés et respectueux;
- Elle doit demander le redressement d'un grief qui relève de la compétence de l'État québécois;
- Elle ne doit pas traiter d'une affaire qui est devant les tribunaux ou un organisme quasi judiciaire, ou qui fait l'objet d'une enquête, si la présentation de la pétition peut porter préjudice à qui que ce soit;
- Le texte ne doit pas dépasser 250 mots et il doit comprendre un exposé clair et précis des faits ainsi qu'une demande d'intervention;
- Si la pétition est sur support papier, il faut reprendre le texte de la pétition sur chaque page de signatures.

Pour toute autre information, allez sur le site Web de l'Assemblée nationale ou téléphonez au 418 643-7239.



promouvoir des aménagements favorables aux piétons. Par les échanges qui émanent de ces marches, les organisateurs cherchent également à accroître la cohésion sociale, l'engagement civique et les connaissances populaires sur les enjeux urbains et l'histoire de nos villes.

#### Dans notre quartier

Lien piétonnier par excellence entre le quartier Saint-Roch et le faubourg Saint-Jean, la rue Sainte-Claire deviendra sous peu la première rue partagée à Québec. Qu'est-ce qu'une rue partagée? Comment ce projet a-t-il vu le jour? Quelle suite lui donner? Voilà les questions auxquelles répondait l'activité.

En remontant la rue – et le temps! – la promenade a permis aux participantes et aux participants d'échanger sur les moyens à notre disposition pour réaménager un quartier à l'échelle des piétons. Les promeneurs sont également allés sur d'autres rues du faubourg où de nouveaux projets de rues partagées sont actuellement envisagés.

La marche était animée par des membres du comité Aménagement urbain du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste. Plusieurs autres marches se sont déroulées dans les quartiers centraux, notamment dans Saint-Sauveur et Limoilou à l'initiative de l'organisme Accès transports viables, qui coordonnait le tout.

#### Pour en savoir plus

Au fil des ans, le Comité populaire a mis en ligne une grande quantité de documents sur les rues partagées. Pour les aspects plus théoriques et le projet initial sur la rue Sainte-Claire, on peut consulter la page www.compop.net/rue. Pour ce qui est des nouveaux projets de rues partagées, on se réfèrera plutôt à www.compop.net/aquilarue (il y a notamment une vidéo de présentation assez complète).

#### Photos, de haut en bas

Mathieu Houle-Courcelles, organisateur communautaire, responsable des dossiers d'aménagement urbain au Comité populaire Saint-Jean-Baptiste.

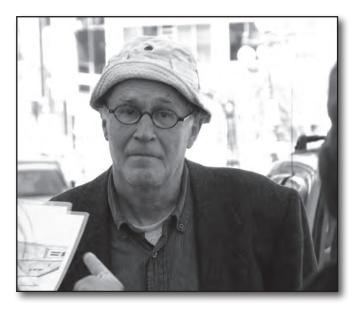
Annabelle Drolet, membre du comité Aménagement, et administratrice du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste.

Denis Blouin, ancien membre du comité Aménagement à l'époque de la conception originale de la première rue partagée.

Marc Boutin, membre du comité Aménagement.







## Tout continue comme avant

Par Agathe Légaré

En février dernier, les Sœurs de la Charité de Québec (les Sœurs grises) ont annoncé la vente de la Maison Mère-Mallet à la Fondation Famille Jules-Dallaire, issue du groupe Cominar. Cette transaction, dont le montant n'a pas été rendu public, ne changera rien aux services rendus aux pauvres et aux malades.

La Fondation s'est engagée, en effet, à maintenir les trois grandes activités animées aujourd'hui par les religieuses au 745, avenue Honoré-Mercier : la soupe populaire gratuite, le comptoir vestimentaire et l'accueil des malades de l'extérieur de la région de Québec (voir encadré).

Les 51 religieuses, très âgées, qui vivent encore à Mère-Mallet, quitteront les lieux vers janvier 2015. Elles auront donc le temps de préparer la relève. Elles peuvent déjà compter sur leurs employés salariés et sur des bénévoles dévoués et compétents pour réaliser presque tous les travaux manuels.

Par ailleurs, la chapelle des Sœurs de la Charité ne sera pas désacralisée pour l'instant. On continuera d'y célébrer la messe et d'autres cérémonies liturgiques. La Fondation Famille Jules-Dallaire a en effet accordé à la communauté une servitude d'usage de la chapelle. Les religieuses décideront donc de l'avenir de ce lieu consacré en temps et lieu.

## Au service des pauvres et des malades

Par Agathe Légaré

## À la soupe

La soupe populaire gratuite est la plus connue des activités des Sœurs de la Charité, qui donnent à manger aux pauvres depuis janvier 1900, soit depuis

Le repas gratuit, en 2013, c'est le dîner, servi de midi à 13 h 30 tous les jours, sauf les quatre premiers jours du mois. « Le premier jour du mois arrive le chèque de l'aide sociale », m'explique ma guide, Sœur Julie Bouffard. Les religieuses font comme si la bouffe commençait à manquer dès le 5° jour du

Les aliments proviennent de Moisson Québec. Ils sont préparés par les cuisiniers de la Maison Mère-Mallet. Soeur Simone Voisine et des bénévoles servent la soupe, le plat principal et le dessert aux dîneurs qui présentent leur plateau et vont ensuite s'asseoir à l'une des 56 places du réfectoire. Tout un chacun est servi discrètement, avec le sourire. La salle aux murs vert pâle est bien fenestrée et éclairée. C'est paisible. Et j'ai la surprise de goûter, en accompagnement de hot dogs et frites, une macédoine de légumes bien cuits et savoureux.

#### **Comptoir vestimentaire**

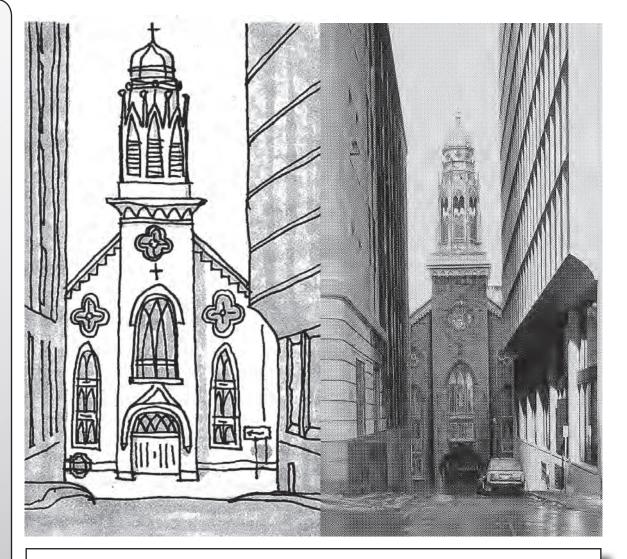
Le comptoir vestimentaire, aussi accessible par le 745, Honoré-Mercier, propose des vêtements, usagés mais en bon état, pour femmes, hommes, enfants et bébés. Il y a une section de chaussures, bottes et patins. Le comptoir a parfois de la marchandise neuve : des bénévoles tricotent des mitaines, des tuques, des chaussettes, et des magasins, comme Blanchet, donnent des articles invendu.

Le comptoir est ouvert les lundis, mardis, mercredis et jeudis, de 9 h à 11 h et de 12 h 14 h. Les acheteurs sont invités à laisser une offrande, mais pour les plus démunis, les vêtements sont gratuits. L'animatrice du comptoir est Sœur Denise Lambert.

#### Hébergement des malades

La Maison Mère-Mallet peut héberger pour une courte période des personnes de l'extérieur de la région de Québec qui ont un rendez-vous, un traitement ou un parent à l'Hôtel-Dieu de Québec.

La communauté dispose de 20 lits dans d'anciennes chambres de religieuses. Les patients doivent payer leur séjour et mangent avec les religieuses. « Ils sont autonomes et viennent à l'hôpital le plus souvent pour une dialyse, un traitement de cancer ou un implant cochléaire (oreille) », m'apprend Sœur Bouffard.



## Une petite chappelle résiliente vue par un bédéiste et un photographe à 23 ans d'intervalle

(AL) En avril dernier, à l'occasion du Festival de la bande dessinée francophone de Québec, le centre de diffusion en photographie et en arts médiatiques, l'Établi, a accueilli l'exposition « Québec par Guy Delisle ».

Le bédéiste, grand voyageur, auteur des Chroniques de Jérusalem notamment, était en résidence dans la vieille capitale, en juillet 2012. Il en a profité pour se promener et réaliser des croquis de lieux plus ou moins méconnus, parmi lesquels ce dessin de la Chapelle des Soeurs de la Charité, vue du carré d'Youville.

La Chapelle apparaît comme étouffée par l'édifice de Bell et celui de la Banque royale du Canada. Pourtant, elle est attrayante et solide de ses 163 ans. C'était aussi le point de vue d'un photographe du Service des communications de l'ancienne Ville de Québec, en 1989. (Source: brochure Vieux-Québec et Cap-Blanc, 1989, page 62)



## L'inter Marché Saint-Jean

Livraison tous les jours à 11 h 30, 15 h et 17 h. La livraison de 15 h est gratuite! Ouvert tous les jours, de 8 h à 23 h!

418-522-4889, 850, rue Saint-Jean

## Rue Sainte-Claire partagée

## Vers une signalisation adaptée

Par Mathieu Houle-Courcelles

L'inauguration officielle de la rue Sainte-Claire « partagée » approche à grands pas. Pourtant, il manque encore plusieurs éléments essentiels pour rendre le projet conforme aux exigences posées par les résidantes et les résidants lors des consultations publiques tenues en 2010.

Outre l'enfouissement des fils, prévu sur une partie des rues Sainte-Claire et d'Aiguillon, le responsable de la division des transports à la Ville de Québec, M. Marc des Rivières, s'est engagé à mettre en place dès le mois de juin une signalisation appropriée et à abaisser la vitesse permise. Conjointement avec le ministère des Transports, la Ville testera sur la rue Sainte-Claire un nouveau panneau de signalisation rappelant aux automobilistes que la chaussée est partagée et que la vitesse permise sur la rue est inférieure à 30 km/h. La rue Sault-au-Matelot, située dans le Vieux-Port, aura droit au même traitement.

> Ci-contre, quelques exemples inspirants de signalisations de rue partagée existant dans différents pays.

> > (Source : Google)



## Transport en commun

## Problèmes sur le parcours 7

Par Mathieu Houle-Courcelles

Vous aviez l'habitude de prendre le parcours 7 sur d'Aiguillon? Vous êtes pénalisé par l'interruption du service à cause des travaux de voirie? Faites-vous entendre!

Pour certaines personnes à mobilité réduite, le déplacement vers Honoré-Mercier ou au coin de la rue Turnbull pour prendre le parcours 7 en direction ouest s'avère très difficile. Ces usagers du RTC se trouvent dans l'obligation de prendre le 7 en direction est jusqu'à Honoré-Mercier, puis de faire un transfert avec le 7 en direction ouest. Or, plusieurs chauffeurs obligent ces personnes à payer deux passages, conformément aux directives du RTC.

Le Comité populaire soutient une résidante de la rue Saint-Jean

dans ses démarches face au RTC afin de mettre un terme à cette pratique discriminatoire. Une plainte a été déposée au mois de mars à la Protectrice de la clientèle, Mme Chantale Dugas. Malheureusement, celle-ci n'est parvenue à trouver aucune solution au problème vécu par les usagers.

Dans une lettre datée du 9 avril 2013, Mme Dugas répond qu'au même titre que les automobilistes, le RTC est otage de l'instabilité des travaux routiers, dont ceux qui obligent à circuler par René-Lévesque au lieu de permettre le passage sur la rue Richelieu, habituellement empruntée. Selon le RTC, « lors de travaux partout sur le territoire, on considère qu'une distance de marche supplémentaire à l'intérieur de 500 mètres est acceptable. La distance de marche supplémentaire entre les arrêts non desservis sur d'Aiguillon est d'au maximum 350 mètres pour se rendre à l'un des arrêts à l'extrémité du détour ». Il va sans dire que cette réponse ne règle en rien les problèmes des personnes qui sont pénalisées par la perte du service aux arrêts habituels. Des solutions toutes simples existent, « mais le RTC ne peut en assurer le coût, d'autant qu'il n'est pas l'instigateur de ces travaux », conclut Mme Dugas.

Vous subissez vous aussi les contrecoups du détournement du service? Communiquez sans plus tarder avec la permanence du Comité populaire au 418-522-0454. Ensemble, on peut faire la différence.

## Parvis en vert: vitrine de notre écoquartier

Par Macarena Silva

transformera en un espace de démonstration expérimental et éducatif d'agriculture urbaine.

Vous êtes invités à participer les samedis 1er et 8 juin (de 10h à 13h) à deux formations pratiques sur différentes

Cet été, le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste se techniques pour cultiver ses aliments de façon écologique et économique en ville. Après chaque atelier, les résidants pourront participer dans la plantation et l'aménagement de notre espace de démonstration qui restera sur place durant toute la saison de jardinage.









Au début du mois de mars, Accès transports viables a rendu publique une nouvelle proposition pour le corridor cyclable dans le quartier.

Le document complet est accessible sur leur site Web: www. transportsviables.

On peut consulter la proposition initiale du Compop à compop.net/velo

Par Mathieu Houle-Courcelles

Dans le dernier numéro de L'Infobourg, Agathe Légaré faisait le point sur l'évolution du dossier des pistes cyclables dans Saint-Jean-Baptiste.

On se rappellera que le Comité populaire avait déposé au printemps 2012 un projet visant à aménager une voie cyclable sur la rue Saint-Jean (en direction est) et sur la rue Richelieu (en direction ouest). Cette proposition, qui avait reçu un appui du conseil de quartier, a par la suite été présentée à l'Association des gens d'affaires du Faubourg (AGAF) et à un comité de suivi de la Ville chargé de l'implantation du « vélo boulevard » entre l'Université Laval et la colline Parlementaire.

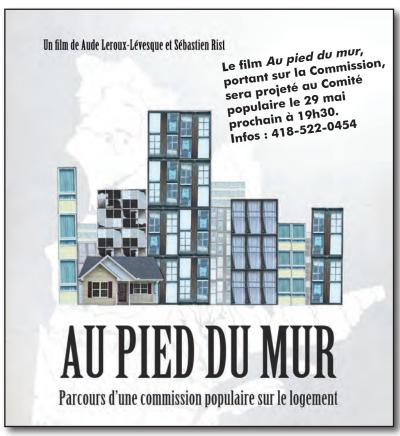
Au début du mois de mars, l'organisme Accès transports viables a présenté une nouvelle proposition bonifiant celle du Comité populaire. Elle vise à aménager deux voies cyclables sur la rue Saint-Jean, l'une en direction est (du côté droit de la rue), l'autre en direction ouest (du côté gauche de la rue). Afin de permettre la réalisation du projet, une voie de circulation serait retranchée et les zones de débarcadère du côté gauche seraient retirées.

Cette proposition audacieuse a plusieurs mérites. En plus de donner plus de visibilité à la pratique sécuritaire du vélo sur l'une des principales artères marchandes de la Haute-Ville, elle permettrait également de réduire la vitesse automobile entre Turnbull et Honoré-Mercier.

Malheureusement, le conseil d'administration de l'AGAF s'est opposé à ce nouveau schéma d'aménagement, principalement à cause de la perte des espaces de débarcadère. Le Comité populaire croit que la perte de ces espaces pourrait être remplacée par d'autres mesures, au cas par cas. Nous poursuivons nos démarches afin de faire débloquer la situation. Ce débat aura eu pour effet de relancer la réflexion sur les pistes cyclables en Haute-Ville, qu'on croyait morte et enterrée depuis l'adoption du Plan de mobilité durable. Un groupe s'est même formé pour réclamer l'ajout d'une piste cyclable sur le boulevard René-Lévesque. De plus en plus d'intervenants estiment que pour réduire l'emprise de l'automobile sur notre quartier, il faut favoriser le transport actif (marche et vélo). Mais pour y arriver, il nous faudra collectivement faire des compromis et se permettre de sortir du statu quo.



## Droit au logement au Québec :



La molle selon Érico Chocolat Crème glacée à la vanille pure Érico du Mexique 634, rue Saint-Jean 418 524-2122

(La rédaction) C'est le 20 mars dernier que la Commission populaire itinérante sur le droit au logement a rendu public son rapport final. Formée de 14 personnes aux compétences et aux expériences variées (universitaires, chercheures et chercheurs, représentantes et représentants de mouvements sociaux) ayant parcouru l'ensemble des régions administratives du Québec, la Commission a tenu des audiences dans 19 municipalités et communautés autochtones du Québec et rencontré des centaines de citoyennes et citoyens.

Les commissaires Me Lucie Lamarche, professeure de droit à l'Université d'Ottawa et experte en droits humains, et Marcel Duhaime, de la Ligue des droits et libertés, ont présenté leurs constats et 21 recommandations aux trois paliers de gouvernement, en présence des autres commissaires.

« Nous avons commencé notre tournée du Québec à Kuujjuaq et nous l'avons terminée dans la communauté Anishnabe de Lac Simon. La situation du logement dans ces communautés est à un niveau que la plupart des Québécoises et des Québécois n'imaginent pas. De façon répétée, on nous a parlé de ces petites maisonnettes, prévues pour accueillir une famille, dans lesquelles s'entassait une quinzaine de personnes

s'attribuant des tours pour dormir sur le sofa et souffrant d'un manque constant d'intimité. Le Nunavik a besoin de toute urgence de 1 000 nouveaux logements, alors qu'il faudrait doubler le nombre de logements disponibles dans les communautés des Premières Nations qui, comme Lac Simon, ne reçoivent présentement que le financement pour construire deux ou trois maisons par année. Avec l'explosion démographique que connaissent ces communautés, la situation ne peut aller qu'en s'aggravant », lance Marcel Duhaime.

Pour vérifier l'état du droit au logement, la Commission populaire itinérante a visité l'ensemble des régions administratives du Québec. Rassemblés à l'appel du FRAPRU, les commissaires ont eu pleine latitude et indépendance pendant les audiences et la rédaction du rapport. « Nous avons été consternés par la nature de certains témoignages que nous avons recueillis. Dans certaines régions, la crise du logement est telle que des gens se retrouvent sans domicile fixe, passant de la maison d'un ami à celle d'un parent, avant de finir par vivre dans leur voiture. Souvent, ces graves pénuries sont causées par des dynamiques économiques régionales, ici le tourisme, là l'extraction des ressources : jamais on ne semble avoir prévu de stratégies pour contrer les effets pervers sur le logement. Plus préoccupant encore, plusieurs femmes ont témoigné qu'elles avaient été contraintes à consentir des faveurs sexuelles pour éviter d'être évincées d'un logement, sachant très bien qu'elles ne trouveraient pas d'autre lieu où aller vivre. À tous ces cas s'ajoutent plusieurs histoires de misère ordinaire, de racisme et de sexisme de tous les jours qui nous ont été rapportées comme étant le quotidien de nombre de gens dans leur rapport au logement », constate la commissaire Lucie Lamarche.

Le rapport présente 21 recommandations pour améliorer et garantir le respect du droit au logement, la principale étant l'adoption d'une politique intégrée d'habitation par le gouvernement du Québec. Quant au gouvernement fédéral, la Commission lui demande d'intensifier son soutien financier aux programmes d'habitation du Québec. « Les municipalités se trouvent au cœur du problème du logement au Québec. Rarement elles conçoivent un plan d'urbanisme; elles sont encouragées par leur mode de perception fiscal à favoriser le développement de condos et elles ne se donnent pas les moyens de faire respecter le droit minimal de leurs citoyennes et citoyens de vivre dans des logements décents et salubres. Avec le vieillissement du parc locatif au Québec et les difficultés de le renouveler, la situation promet d'être bientôt intenable », conclut Lucie Lamarche.

## Le FRAPRU frappe encore!

## « La Commission populaire sur suites », garantit le FRAPRU

« Le rapport de la Commission populaire itinérante sur le droit au logement contient suffisamment de constats alarmants et de recommandations qui invitent à la réflexion pour que nous fassions tout pour qu'il ne reste pas lettre morte. » C'est en ces termes que le coordonnateur du Front d'action populaire en réaménagement urbain, François Saillant, a accueilli le rapport rendu public le 20 mars dernier.

Le FRAPRU, qui a initié la Commission, a annoncé une nouvelle tournée qui le mènera à travers tout le Québec d'avril à novembre 2013, cette fois pour présenter le rapport et en débattre largement avec la population.

Le FRAPRU, qui en a vu d'autres au cours de ses 35 ans d'existence, affirme que ses membres ont été choqués par tout ce qui a été entendu au cours de la Commission. « Si nous pensions tout savoir sur l'état du droit au logement au Québec, ce n'était de toute évidence pas le cas », déclare M. Saillant. Il ajoute avoir été ébranlé par l'ampleur des drames vécus dans les communautés

chocomusee.com

# il y a urgence en la demeure!



Le rapport sera présenté par les commissaires aux gouvernements fédéral et provincial dans les prochaines semaines. Il peut être consulté à l'adresse suivante : commissionpopulairefrapru.org

## le droit au logement aura des

autochtones visitées, ainsi que par la peur au quotidien subie par bien des locataires, surtout des femmes ou des personnes plus vulnérables. L'organisme conclut de cette expérience que la crise du logement n'est pas l'apanage des grandes villes et qu'elle se vit partout au Québec. Parfois, les problèmes sont les mêmes, comme l'incapacité de payer d'une proportion grandissante de locataires ou encore la qualité déplorable de bien des habitations. Parfois, ils diffèrent, des régions comme l'Abitibi ou la Côte-Nord vivant une grave pénurie de logements, alors que dans d'autres, c'est le quasi-monopole d'une poignée de propriétaires qui empêche des locataires d'accéder à des logements ou d'y défendre leurs droits.

Le FRAPRU partage la plupart des recommandations de la Commission, dont l'augmentation de la construction de logements sociaux et le resserrement des contrôles sur le marché privé de l'habitation. D'autres recommandations exigeront par contre des débats dans ses rangs, dont l'adoption d'une politique québécoise du logement. Le FRAPRU se demandera lors de son congrès de juin de quelle manière il portera cette demande.



Premier mai

travailleurs.

(La rédaction) Environ 350 personnes ont répondu à l'appel de la Coalition pour la justice sociale et ont participé à une manifestation contre le saccage de l'assurance-emploi à l'occasion de la Journée internationale des travailleuses et des

La foule, très diversifiée, à l'image de la gauche sociale, a déambulé en Basse-Ville, du bureau de Service Canada, situé à la Gare du Palais, au parc Durocher, dans Saint-Sauveur. Les manifestantes et manifestants n'ont bien sûr pas oublié de s'arrêter à la place Jacques-Cartier, le temps de dénoncer les coupes à l'aide sociale

#### Une réforme qui favorise le *cheap labor*

devant le bureau de comté d'Agnès Maltais.

En instaurant des catégories de prestataires, le gouvernement Harper ouvre grand la porte à la classification entre bons et mauvais prestataires. Des personnes qualifiées se verront dans l'obligation d'accepter des emplois moins rémunérés allant même jusqu'au salaire minimum. Cela va même plus loin, en modifiant les critères de ce qu'est un emploi convenable, on oblige les chômeuses et les chômeurs à se rendre disponibles pour des emplois se trouvant jusqu'à 100 km de leur résidence. Pour certains, cela signifie de déménager ou d'accepter des diminutions drastiques de leurs conditions de vie.

« Il est indéniable que cette réforme constitue un recul historique pour les travailleurs et les travailleuses de partout au pays. Les nouvelles balises mises en place par le gouvernement fédéral toucheront directement les emplois de plusieurs secteurs d'activité. Elles affecteront ceux et celles qui vivent la précarité de leur emploi au quotidien et qui œuvrent dans une économie

onire le sacage de l'assurance-em Les leaders syndicaux Steve Dorval, du SFPQ, et Ann Gingras, de la CSN, se sont adressés à la foule au départ de la marche. Photo : Clément Allard.

> saisonnière particulièrement présente en région », explique M. Yves Fortin du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN).

#### Les Québécois et Québécoises attaqués de partout

Rappelons que cette réforme fédérale n'est pas la seule à affecter la population du Québec. « Après les hausses de tarifs, ce sont maintenant les programmes de soutien au revenu qui font les frais des mesures d'austérité. Un revenu décent, que l'on soit sur l'aide sociale ou sur le chômage, est primordial pour s'assurer d'une participation pleine et entière à notre société », souligne Mme Anne-Valérie Lemieux Breton du Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches. Un arrêt devant les bureaux de Mme Maltais était prévu afin de rappeler que l'opposition aux coupes budgétaires à l'aide sociale ne faiblit pas.



## **Information**

En publiant un journal de quartier gratuit, le Comité populaire diffuse une information de qualité sur les enjeux locaux et les questions d'actualité. Il favorise aussi la prise de parole citoyenne. En effet, contrairement aux autres journaux, L'Infobourg est ouvert à toutes sortes de collaborations, littéraires ou autres.

#### 25 ans d'Infobourg

Le journal que vous tenez entre les mains a vu le jour en avril 1988. La modeste publication photocopiée est diffusée alors ici et là, à quelques centaines de copies. L'infaubourg, c'est ainsi qu'on écrivait son nom à cette époque, se présentait comme le bulletin de liaison du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste. La publication avait été précédée par le Réveil St-Gabriel.

Comme on peut le constater, la maquette du journal du Comité populaire a beaucoup évolué au fil des ans... Avec le temps, le bulletin de liaison s'est finalement transformé et, en 1994, il est devenu un véritable journal de quartier militant.

Devenir membre du Comité populaire, c'est, entre autres, soutenir des projets comme L'Infobourg.

Nom :		
Adresse :		
Code postal :	No de tél. :	
Courriel :		

coupon et de nous le renvoyer à l'adresse ci-bas, avec une cotisation de 5\$

780, rue Sainte-Claire, Québec (Qc), G1R 5B9 comite.populaire@videotron.ca





## Solidaires contre les coupes à l'aide sociale

Par Nicolas Lefebvre Legault

Depuis le 27 février, les groupes sociaux sont sur le pied de guerre contre les coupes budgétaires à l'aide sociale. Rassemblements et manifestations dans une dizaine de villes, dépôt d'une pétition de 16 000 noms à l'Assemblée nationale, occupations et actions diverses : tous les moyens furent bons pour faire passer le message. Plusieurs acteurs (partis d'opposition, Commission des droits de la personne, Protectrice du citoyen et directeurs de la santé publique) y sont allés de leurs commentaires, tous très critiques. Au moment d'écrire ces lignes, le gouvernement continuait toutefois de faire la sourde oreille.

#### Des coupes à l'aide sociale

Agnès Maltais a annoncé en catimini, le 27 février dernier, des coupes budgétaires à l'aide sociale. La ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, également députée de Taschereau, s'attaque ainsi aux personnes de 55 à 57 ans et aux familles ayant un enfant de 5 ans et moins. Jusqu'à maintenant, l'État reconnaissait que ces personnes faisaient face à des difficultés particulières pour (ré)intégrer le marché du travail et, en conséquence, leur reconnaissait d'office une « contrainte temporaire à l'emploi » qui se traduisait par une bonification de 129 \$ par mois de leur prestation de base. Prenant pour prétexte une modification du marché du travail, la ministre abolira cette mesure à compter du 1er juin 2013 et la remplacera par la promesse vague d'un parcours de réinsertion. Il n'y a pour l'instant aucun détail sur ce parcours : est-ce que tout le monde y aura droit? Qu'est-ce qui se passera si au bout du parcours la personne ne s'est pas trouvé d'emploi? Ce qui est certain, c'est que des milliers de personnes n'auront plus droit à la bonification automatique de 129 \$. Dans la foulée, la ministre s'en prend également aux personnes suivant une cure de désintoxication, qui elles aussi recevaient une prestation spéciale. La durée de cette prestation sera arbitrairement réduite à six mois, alors qu'auparavant elle était allouée aussi longtemps que nécessaire.



Plus de 200 personnes se sont mobilisé le 6 avril dernier pour une manifestation régionale contre les coupes à l'aide sociale. Il s'agit de l'une des plus larges manifestations sur cet enjeu depuis plus de 15 ans.

#### Lutter contre la pauvreté ou contre les pauvres?

Ces coupes budgétaires interpellent le Comité populaire, qui s'est joint à une coalition ad hoc contre les coupures. Premièrement, il est loin d'être certain que les personnes assistées sociales dans la cinquantaine puisse réintégrer le marché du travail en criant ciseau (ni, d'ailleurs, que les employeurs veulent les embaucher). Deuxièmement, il est évident pour toutes les personnes de bonne foi que la prestation de base actuelle de l'aide sociale, soit 604 \$ par mois pour une personne seule dite apte au travail, est nettement insuffisante. Un montant aussi ridiculement bas maintient les gens dans la misère et les force à mobiliser toutes leurs énergies dans des démarches de survie. L'expérience de la bonification progressive de la situation des familles depuis une dizaine d'années prouve que c'est en augmentant le revenu disponible jusqu'à un niveau décent que l'on libère les énergies nécessaires pour s'en sortir. Les familles sont le groupe que le

gouvernement a le plus aidé et, comme par hasard, c'est aussi le groupe dont la proportion bénéficiant de l'aide sociale a diminué le plus rapidement.

À la limite, vouloir favoriser la (ré)insertion au travail des personnes dans la cinquantaine et leur donner un coup de main spécifique et plus soutenu pourrait être correct. L'ennui, c'est que les politiques d'austérité contaminent la démarche. Si la ministre s'était contentée d'offrir des parcours vers l'emploi ciblé, personne ne l'aurait critiquée. Ce qui est odieux, c'est de couper les gens en surfant sur les préjugés, puis de se rattraper en disant : « Mais on va leur offrir un parcours. » Le jupon de la commande de coupes budgétaires du ministère des Finances dépasse un peu trop. C'est d'autant plus odieux qu'en parallèle, le gouvernement Marois a reculé lamentablement quand est venu le temps de demander aux riches et aux compagnies de faire un effort et de contribuer un peu plus au trésor public.

**Budget Flaherty** 

# Le FRAPRU accuse le gouvernement Harper de ne consacrer que des miettes au logement et à l'itinérance



François Saillant, coordonnateur du FRAPRU, a condamné l'investissement fédéral, qu'il a qualifié de « très nettement insuffisant en logement et itinérance ».

« La voie de l'austérité budgétaire empruntée par le budget Flaherty se soldera par plus de pauvreté et de déni des droits humains. » C'est en ces termes que le coordonnateur du Front d'action populaire en réaménagement urbain, François Saillant, a condamné l'investissement, qu'il a qualifié de « très nettement insuffisant en logement et itinérance ». Il s'est également interrogé sérieusement sur le réalignement des interventions fédérales dans ce dernier domaine et sur ses conséquences sur les organismes communautaires intervenant auprès des sansabri.

## Des miettes pour le logement et la pauvreté

Même s'il est soulagé que le gouvernement conservateur ait annoncé la prolongation de ses investissements en logement et en itinérance, le FRAPRU accuse le gouvernement Harper de n'y consacrer que des miettes. Il déplore que seulement 253 millions \$ par année soient prévus pour les cinq prochaines années afin de contribuer à tous les programmes d'aide au logement des provinces et des territoires. Le gouvernement reconnaît lui-même que près de 1,5 million de ménages canadiens a des besoins

impérieux de logement, dont 325 000 au Québec.

L'organisme condamne également gouvernement Harper pour l'absence d'investissements supplémentaires dans la construction de logements dans les communautés des Premières Nations, ainsi que dans les villages inuits du Nunavik. Selon François Saillant, « en n'investissant pas davantage dans la construction et la rénovation de logements en milieux autochtones, le gouvernement fédéral vient aggraver les problèmes de surpeuplement et de délabrement des habitations avec toutes leurs conséquences sur la santé, la sécurité et le respect des droits des populations qui y demeurent ».

Le FRAPRU considère que le gouvernement fédéral fait preuve de la même négligence en maintenant ses transferts aux provinces en matière de programmes sociaux à 12,2 milliards \$ par an, ce qui est inférieur de 14 % à ce qui était versé en 1995-1996. Selon l'organisme, Ottawa contribue ainsi à maintenir les prestations d'aide sociale à un niveau nettement insuffisant pour couvrir les besoins essentiels des personnes et des familles qui en dépendent.

## **MOTS CROISÉS - Printemps 2013**

Par Agathe Légaré

# 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1</

### **HORIZONTALEMENT**

- 1- Souvent utilisé pour des fêtes populaires (cabane à sucre, épluchette de blés d'Inde, etc.), ce lieu de rassemblement du quartier Saint-Jean-Baptiste pourrait redevenir un marché public, ce qu'il était dans les années 1850 (deux mots).
- 2- Cette mer baigne la Grèce et la Turquie Se dit d'une marchandise dont le vendeur s'est engagé à maintenir le bon fonctionnement pendant une période donnée.
- 3- Thymus du veau Certes Est-nord-est Fin de conjugaison.
- 4- Personnes sans domicile fixe.
- 5- Plante célèbre pour ses graines « santé » Pronom personnel Enleva.
- 6- Adjectif démonstratif Fer Chansons.
- 7- Aux États-Unis, homme ou femme de loi qui intente les poursuites judiciaires au nom de l'État et de la société Squelette.
- 8- Recouvert de chapelure Nom donné par la Bible à tous les faux dieux – La rendre, c'est mourir.
- 9- Dérèglement de conduite, abus 3 1416 Interjection.
- 10- C'est-à-dire Seul le Château Frontenac a encore son adresse physique sur cette très vieille rue de Québec.
- 11- Drame japonais Danse de bal née à la cour de Louis XIV Colère.
- 12 Mit des ombres à un dessin Calme, tranquille.
- 13- Pronom personnel Pas cru Les redevances sur leur exploitation ont fait l'objet de débats à l'Assemblée nationale.

#### **VERTICALEMENT**

- 1- Théâtre de la rue Crémazie qui loge dans l'ancienne synagogue de Québec Commun ou propre dans le dictionnaire.
- 2- Troublée, anxieuse Vérité non démontrable qui s'impose avec évidence.
- 3- Passage piétonnier près de la coopérative de l'Escalier et du boulevard René-Lévesque.
- 4- Démonstratif Tressée Municipalité régionale de comté.
  5- Destitue, révoque Cachet qui authentifie un
- acte. 6- Perdu – Fleuve de Russie – Contre, opposé
- (préfixe). 7- Radium – Front d'action populaire en
- réaménagement urbain.
- 8- Qui sont nés entre 1974 et 1983.
- 9- Obsède Article espagnol De même, en outre.
- 10- Prince troyen Vin de Champagne Interjection Souri
- 11- Presque un lit Pronom personnel Léger, éthéré.
- 12- Elle cacardera bientôt dans le ciel de QuébecDuperie.
- 13- Petit nom de la promenade de bois à côté du Château Frontenac La vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher, le goût.

## On peut échapper à la prostitution

Par Martin Dufresne

C'est cet été que la Cour suprême du Canada va nous imposer son opinion quant aux « droits » des pimps et tenanciers de bordels. La cause Bedford c. Canada, intentée au nom de gens qui voient de l'argent à faire avec des femmes de plus en plus pauvres et une aide sociale de moins en moins accessible, va en effet être plaidée le 12 juin.

Faute d'être dans le secret des « robes noires » qui vont décider d'un prétendu droit à faire du fric avec le sexe d'autrui, on peut fouiller ces enjeux dans trois nouveaux titres de M Éditeur, une petite maison de gauche qui prête de plus en plus ses pages à un féminisme critique du néolibéralisme (vous savez, le principe selon lequel tout doit être à vendre au plus offrant).

Kajsa Ekis Ekman est une journaliste communautaire suédoise qui s'est promenée un peu partout en Europe pour vérifier si le projet de légalisation complète de la prostitution remplissait ses promesses. Pour écrire L'être et la marchandise, elle est allée en Allemagne, au Portugal et aux Pays-Bas, les vitrines de cette expérience. Elle a interviewé des pros et des anti, tiré les vers du nez aux politiciens et soumis au critère du bon sens - et d'une analyse anticapitaliste - l'idée que l'on rend service aux plus défavorisées en banalisant leur exploitation sexuelle.

Comme Andrea Dworkin l'avait fait dans Les femmes de droite, elle a aussi abordé l'exploitation reproductive et la location d'utérus. Ce n'est pas pour neuf minutes, mais pour neuf mois que des riches louent, de plus en plus souvent, le ventre d'une femme du Tiers-Monde. Aucun conservatisme dans son approche de ces réalités : elle se demande simplement à quel point on s'éloigne des valeurs de liberté et d'authenticité qui animent son travail militant.

Mais qui sont ces acheteurs? Les médias de masse présentent toujours les femmes comme les agents de la prostitution : Victor Malarek, un autre journaliste indépendant, a passé cinq ans à interviewer les prostitueurs, à transcrire ce dont ils se vantent sur leurs forums Internet et à vérifier dans les bars de Montréal, et aussi au Costa Rica et au Cambodge, ce qu'ils font aux femmes et aux enfants en tant que « touristes sexuels ». Le résultat est désolant, et surtout décapant des illusions qu'on vous a peut-être vendues sur de « pauvres hommes en quête d'affection ». L'auteur interviewe aussi des enquêteurs, des justiciers (dont l'un s'avère être lui-même pédophile!), et surtout des femmes au regard réaliste vis-à-vis de cette violence quotidienne infligée au nom d'un plaisir masculin profondément identifié au pouvoir.

Alors, est-ce sans espoir? Nous, les hommes, sommes-nous les brutes épaisses qui se vantent à Malarek de leur mépris des femmes, une réalité dont témoignent les femmes interviewées

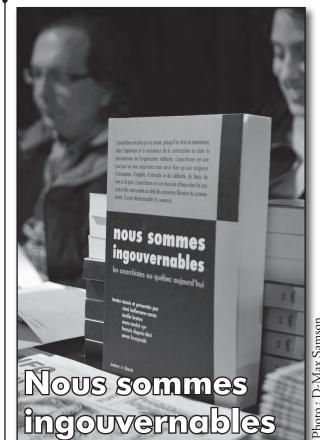


par la cinéaste Ève Lamont dans son film-choc L'Imposture, tourné en grande partie à Québec?

Pas pour John Stoltenberg, dont M Éditeur publie ce printemps Refuser d'être un homme, un plaidoyer vibrant sur la possibilité de viser plus haut qu'une virilité. Il y reconnaît une « éthique du viol », soit un investissement personnel dans le pouvoir sur l'autre, obsession dictée aux garçons dès leur enfance par la culture. Dans cette série de discours et d'essais livrés à des auditoires proféministes aux États-Unis, Stoltenberg explore ce que ressentent les hommes et rappelle ce dont ils se coupent. Ses propos sur le fœtus, la pornographie, le militarisme et le rapport aux autres hommes sont profondément déstabilisants et nous invitent à retrouver un naturel et une complicité avec

Malarek conclut son ouvrage sur un propos optimiste : les résultats d'un programme de dissuasion qui ouvre les yeux des prostitueurs aux souffrances qu'entretiennent les proxénètes. Ekman nous apprend que cette approche fonctionne très bien en Suède, où un travail d'éducation populaire, l'application de sanctions aux hommes et l'offre d'alternatives aux femmes ont fait baisser de moitié le comportement d'achat de sexe chez les

Une perspective encourageante pour l'avenir... si la Cour suprême ne se laisse pas entuber par le lobby qui aimerait bien faire de notre sexualité sa vache à lait!



(NLL) Le 19 mars dernier, une cinquantaine de personnes se réunissaient à l'AgitéE pour le lancement de Nous sommes ingouvernables, un ouvrage collectif sur les anarchistes québécois et leur militantisme. Fait rare : le livre propose quelques excursions en dehors de Montréal, notamment dans notre quartier (autour de l'expérience du squat de la Chevrotière en 2002).

« Peut-être ne le savez-vous pas, mais les anarchistes sont très actifs au Québec », soutenait un chroniqueur du Journal de Québec au cours de la grande grève étudiante de 2012. Au-delà d'un phénomène spectaculaire associé au chaos, quelle est la véritable nature des activités de la nébuleuse anarchiste? Et surtout, qui de mieux que des anarchistes pour l'expliquer? Nous sommes ingouvernables constitue une réponse à plusieurs voix par des anarchistes qui militent dans divers réseaux. Cette mosaïque forme un portrait ouvert de ce qui fait le cœur et le corps du mouvement anarchiste aujourd'hui au Québec.

Nous sommes ingouvernables discute de mouvements ou d'organisations qui se revendiquent de l'anarchisme, mais aussi de plusieurs autres qui, sans nécessairement s'en réclamer, fonctionnent et agissent selon ses principes. L'ouvrage montre les anarchistes à l'œuvre dans différents milieux : étudiant, communautaire, écologiste, féministe, queer, antiraciste, etc. Il témoigne de leur solidarité avec les Autochtones ou avec le peuple palestinien et de leur engagement dans leurs quartiers. L'anarchisme au Québec se révèle être une véritable fourmilière, diversifiée, complexe et dynamique, et une source d'inspiration pour quiconque souhaite démanteler notre société inégalitaire.

Collectif. Nous sommes ingouvernables. Les anarchistes au Québec aujourd'hui. Montréal, Lux éditeur, 2013.



Vos électriciens de quartier

418 523-1936 courantalternatifcoop@gmail.com

Spécialistes en rénovation résidentielle et commerciale

- entrée électrique souterraine et aérienne
- chauffage, ventilation, encastrés et lumières «LED»
- mise aux normes et tout autre besoin en électricité

## Portail des règlements de la Ville de Québec

Par Agathe Légaré

La Ville de Québec a regroupé sur un seul portail plus de 3 500 règlements adoptés depuis 2002 par le conseil d'agglomération, le conseil de ville, les conseils d'arrondissement et le comité exécutif.

Parmi ces milliers de règlements se trouvent reproduits en entier les trois qui sont le plus souvent demandés par les locataires et qui leur sont le plus utiles, selon Mathieu Houle-Courcelles, du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste. Il s'agit des textes suivants :

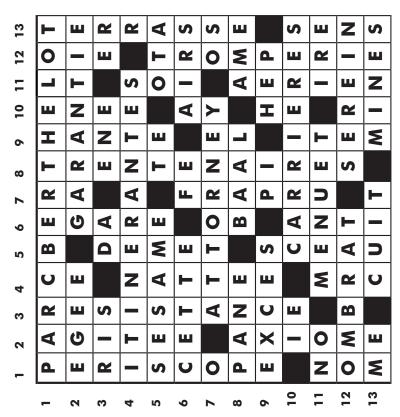
- Règlement sur la salubrité des bâtiments et des constructions (Règlements codifiés, R.V.Q. 773);
- Règlement sur les animaux domestiques (Règlements codifiés, R.V.Q. 1059);
- Règlement sur la conversion de logements locatifs en copropriété divise (Règlements annuels, R.V.Q. 1855).

Le portail des règlements regroupe, mais ne fusionne pas, deux banques de règlements distinctes : les règlements codifiés et les règlements annuels. Si vous ne connaissez pas le titre d'un règlement, il faut le chercher par mots-clés dans chacune des banques, à tour de rôle, ce qui peut être long et ardu, précise Monsieur Houle-Courcelles. Le Comité populaire peut cependant vous dépanner dans cette recherche.

http://reglements.ville.quebec.qc.ca

## www.compop.net

## **MOTS CROISÉS Solution**



# Prolongation du Programme québécois de supplément au loyer

(AL) Le gouvernement du Québec a décidé de prolonger jusqu'en 2018 l'aide offerte à plus de 12 800 ménages à faible revenu grâce au Programme de supplément au loyer (à ne pas confondre avec les subventions fédérales dont il est question en page 3). Ainsi donc, plus de 7 200 ménages voient leur subvention immédiatement renouvelée, et ce, pour une période de cinq ans. De plus, environ 5 600 autres ménages, dont les subventions arriveront à échéance au cours des cinq prochaines années, verront également leur supplément au loyer prolongé jusqu'au 31 mars 2018.

Rappelons que le Programme de supplément au loyer permet à des ménages à faible revenu d'habiter dans des logements du marché locatif privé ou qui appartiennent à des coopératives d'habitation ou à des organismes sans but lucratif, tout en payant un loyer équivalant à 25 % de leur revenu, comme dans une habitation à loyer modique (HLM). Les ménages visés par cette mesure résident dans des immeubles dont la construction a été subventionnée par le Programme de rénovation d'immeubles locatifs, le Programme d'achat-rénovation pour les coopératives et les OSBL et le programme Accès Logis Québec.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec maintient et reconduit pour une période d'un an quelque 800 unités du Programme de supplément au loyer d'urgence qui avaient été débloquées durant les années les plus sévères de la crise du logement, lorsque des ménages se retrouvaient sans logis à chaque 1<sup>er</sup> juillet.



Photo: D-Max Samson

## Changement de garde à Québec solidaire

(NLL) Les membres de Québec solidaire ont choisi Marie-Ève Duchesne, une solidaire de la première heure, pour les représenter dans Taschereau aux prochaines élections. La militante prend la relève du syndicaliste Serge Roy.

Le choix de Mme Duchesne n'est pas anodin. Le parti de gauche a en effet choisi, en toute connaissance de cause, d'opposer à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité ainsi que de la Condition féminine une travailleuse de ROSE du Nord (Regroupement des femmes sans emploi du Nord de Québec), ex-porte parole nationale du Front commun des personnes assistées sociales.

Reste à voir si, à défaut de ravir la circonscription à Agnès Maltais, ce qui semble bien improbable, Marie-Ève Duchesne saura améliorer le score solidaire dans le comté (11,69 % des voix en septembre dernier). Pour qui s'intéresse à ce type de spectacle, la prochaine joute électorale s'annonce relevée au centre-ville.



## Saison d'été 2013, inscription en ligne: www.lamauve.com 418-884-2888

Paniers de produits locaux diversifiés, trois formules disponibles en deux formats Fruits et légumes biologiques, viandes et produits transformés écologiques

Livraison en Haute-Ville, Limoilou, Ste-Foy, Lévis et Saint-Vallier



## Semaine de l'itinérance

Du 14 au 17 mai

#### **PROGRAMMATION**

Petit déjeuner Parcours

Mardi 14 mai 8h30 Lancement officiel au Café Rencontre du Centre-ville.

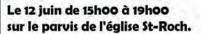
Mercredi 15 mai 8h30-16h30 Tournée des organismes communautaires dans la région

Jeudi 16 mai 13h-16h30 Panel de réflexion : « Les visages de l'itinérance à Québec »

Vendredi 17 mai 17h20 Soirée de clôture

Pour plus d'informations : raiiq.communications@raiiq.org | www.raiiq.org

## L'École dans la rue du RÉPAC 03-12



L'école dans la rue du RÉPAC 03-12, c'est l'occasion d'échanger et de réfiéchir sur le thème du pouvoir.

Des conférences, des ateliers d'éducation populaire, des kiosques interactifs, un jeu d'échecs géant, de la musique et de la bouffe vous attendent.

www.repac.org / repac@repac.org / @repac0312 / 4185234158 / RÉPAC 03-12 sur FS

## Projection du film Au pied du mur le 29 mai

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste organise une projection du film *Au pied du mur*, un documentaire portant sur la Commission populaire itinérante sur le droit au logement, le 29 mai, à 19h30, au 780, rue Sainte-Claire.

Évidemment, c'est gratuit et ce sera suivi d'une discussion animée. Information - réservation : 418-522-0454. Vous pouvez visionner la bande annonce en ligne à l'adresse suivante : http://vimeo.com/61259092

## Retour de Faubourg Saint-Jean en fête

Après un an d'absence, l'Association des gens d'affaires du Faubourg (AGAF) est fière d'annoncer la tenue de l'édition 2013 de Faubourg Saint-Jean en fête. Les 25 et 26 mai prochains, plusieurs activités gratuites seront organisées pour la population résidante du quartier et les visiteurs de la ville.

Pour l'occasion, la rue Saint-Jean sera piétonne entre les rues Turnbull et Honoré-Mercier. Au menu : vente trottoir, marché des artisans, animations urbaines, maquillage pour enfants, Place de la famille, terrasses sur rue, et plus encore! Bref, deux jours de fête et d'activités pour petits et grands.

#### Besoin de bénévoles

Par ailleurs, l'AGAF est actuellement à la recherche de bénévoles pour faire de l'évènement un succès. Les personnes intéressées à donner du temps sont invitées à communiquer avec Gabrielle Marcoux au 418-609-3759.



Heures d'ouverture Lundi au vendredi : 12 h à 16 h Jeudi : 12 h à 20 h



L'équipe actuelle du Vestiaire du faubourg.









